

Solidarités

MDS expulsée / Usagers Sacrifiés: C'est FAIT !!

#CD08



Après la crise sanitaire, tous les commentateurs annoncent une crise économique et sociale d'ampleur, avec son cortège de chômeurs, bénéficiaires du RSA, dettes de loyers, aides alimentaires...

Bref ! Pas le moment pour les services sociaux de réduire la voilure....sauf au Conseil Départemental des Ardennes, qui va fermer la Maison des Solidarité de Villers-Semeuse.

Cette structure regroupe une dizaine d'agent (Assistantes sociales, administratifs, éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, agent d'accueil). Ce bâtiment, bien que vieillissant reste adapté et calibré à l'équipe et au territoire.

Un management inquiétant et tellement révélateur d'un manque de vision

En quelques semaines, les agents ont reçu de la Direction Solidarités Reussite au moins 3 mails différents, sans ordre du jour :

- Dans le 1er mail, ils étaient invités à une réunion d'échange – réunion qui n'a pas eu lieu
- Dans le 2ème mail : réunion d'information avec présence obligatoire sur site – réunion qui n'a pas eu lieu
- Dernier mail : tous les professionnels étaient convoqués à la Direction Solidarités Ressources vendredi 6 novembre, pour entendre le Directeur et la Responsable de Territoire leur annoncer la fermeture de la MDS.

Pourquoi ? Personne n'a compris : aucun chiffre, aucun indicateur. La logique semble uniquement comptable et/ou politique, le CD étant propriétaire du bâtiment. Monsieur le Maire de Villers, par ailleurs Conseiller Départemental est sans doute plus informé...

Quand ? Courant 2021. Potentiellement dans 2 mois donc.

Pour les Usagers ? Rien ! Aucune perspective, aucune vision.

Pour les agents ? Un redéploiement ! Comprenez qui pourra. S'agit-il de transférer toute l'équipe sur un autre site (DIRE) ou répartir les agents : qui à Ferroul, Meyrac ou Centre Ville ?

Les agents sont repartis sans calendrier ni méthode. **Insécurisant au possible !**

Et dire que la collectivité explique vouloir prévenir les Risques Psycho-Sociaux ! Voilà sans doute en pratique la nouvelle démarche managériale initiée par la DGSD.

Cette décision brutale et arbitraire, sans concertation, ni avec les agents, ni le CHS-CT, ni les Organisations syndicales illustre le dialogue social de sourd au CD.

La Maison des Solidarités va fermer ses portes le 31 mai rue Ambroise-Croizat

VILLERS-SEMEUSE Le site de la rue Ambroise-Croizat va fermer ses portes à la fin du mois. Les services seront redistribués entre les locaux de la Direction de l'insertion et du retour à l'emploi rue Louise-Michel et la Maison des solidarités de la rue Ferroul, à Charleville-Mézières.

JULIEN AZÉMAR

Le 31 mai, la Maison des solidarités (MDS) de la rue Ambroise-Croizat aura fermé ses portes. La structure, qui rassemble neuf agents (assistantes sociales, agents administratifs, puéricultrice et éducatrice de jeunes enfants) couvrant le secteur de Villers-Semeuse, est hébergée dans un bâtiment vieillissant, comme en témoigne la bâche qui orne une partie de la toiture depuis plus d'un an. Constatant cette décrépitude immobilière, et arguant des « besoins identifiés », le Département, propriétaire du bâtiment, a décidé de mettre en place une nouvelle organisation, au grand dam du maire de la commune, Jérémie Dupuy, qui dénonce un recul du service public. Si le bâtiment actuel, situé à deux pas de la place Aubry et de la mairie, n'a plus vocation à être occupé par la

g

C'est le nombre d'agents de la MDS sur le secteur de Villers-Semeuse: 5 assistantes sociales, 2 agents administratifs, 1 puéricultrice et 1 éducatrice de jeunes enfants.

MDS, des permanences vont être maintenues sur le site de la Direction de l'insertion et du retour à l'emploi (Diré), inauguré en 2019 rue Louise-Michel. Elles auront lieu les lundis et jeudis matins ou sur rendez-vous. Les agents de la Maison des solidarités seront quant à eux installés dans les locaux de la MDS Ferroul, à la Ronde-Couture. Une hérésie pour Jérémie Dupuy : « Pour moi, envoyer les habitants de Villers-Semeuse, Lumes, Boulzicourt, ou Poix-Terron, qui fré-



Le vieillissement du bâtiment fait partie des raisons invoquées par le Département pour réorganiser l'activité.

quent la Maison des solidarités rue Ferroul, c'est une suppression de service public ! Je trouve un peu cavalier qu'on n'ait pas pu en parler et qu'on ne nous demande pas notre avis, d'autant que nous avions des propositions pour mutualiser certains services sur le site de la rue Croizat. Pour le Département, la nouvelle organisation permettrait, au contraire, « de maintenir le niveau de service actuel sur l'ensemble du territoire concerné et d'améliorer les conditions d'accueil des

usagers et de travail des agents. Avec ce nouveau fonctionnement, les usagers seront reçus dans des locaux plus adaptés et équipés de PMI plus développés à Ferroul (plus d'espace, plus de matériel, meilleure confidentialité des espaces à la Diré...). Le public concerné par l'insertion et le retour à l'emploi bénéficiera aussi de réponses coordonnées en proximité du fait de la présence des différents interlocuteurs (assistantes sociales et conseillers insertion) ». La collectivité

relativise également le désagrément d'un changement de site: « l'essentiel de l'activité des travailleurs médico-sociaux se déroulant au domicile des usagers, le flux de personnes venant sans rendez-vous à la MDS de Villers-Semeuse pour un premier contact est très limité ».

Une fois le bâtiment vide de toute activité, se posera la question de son devenir. Le Département a proposé à la municipalité de l'acquérir en priorité, pour un montant autour de

LA MUNICIPALITÉ AURAIT VOULU ENRICHIR L'OFFRE

Jérémie Dupuy, qui dénonce un manque de communication dans ce dossier, dit nourrir quelques regrets. « Nous aurions pu acquérir le bâtiment, mais en y conservant la MDS, et en y ajoutant d'autres services. On aurait par exemple pu y transférer l'agence postale communale et la police municipale. Pourquoi ne pas nous réunir pour y faire quelque chose d'innovant, un projet où tout le monde pourrait être gagnant ? »

120 000 €. Peu de chances que la mairie s'y montre réceptive: « Acheter le bâtiment sans que les services de la Maison des Solidarités n'y demeurent, cela n'aurait aucun sens », souligne Jérémie Dupuy. J'aurais dit qu'on pourrait se mettre autour de la table, et mutualiser certains services pour que la Maison des Solidarités reste dans la commune. On aurait pu y transférer l'agence postale communale, la police municipale, et l'Agglo aurait aussi pu être intéressée pour mettre en place certaines permanences... Nous étions d'accord pour mettre des moyens, mais la contrepartie était que la MDS reste à Villers-Semeuse, autrement que sous forme de permanences bihebdomadaires, regrette-t-il. ■

Le numéro de téléphone actuel (03 24 52 99 77) est maintenu afin de ne pas modifier les habitudes des usagers de la MDS de Villers-Semeuse. Une information aux usagers sera faite sur place (affichage), et l'équipe de professionnels fait d'ores et déjà le relais auprès de ses usagers, indique le Département, qui promet qu'il n'y aura aucune interruption de service